



## Union de l'Isère des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

SIEGE : Ecole Bajatière – 8 chemin de l'église – 38100 GRENOBLE

### Déclaration du bureau départemental du 28 novembre 2017 de l'union de l'Isère des DDEN :

Le ministère a fait paraître en juin 2017 le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire permettant notamment un retour aux 4 journées de travail dans les écoles primaires. Ce texte n'annule pas le décret Peillon, mais il élargit encore plus le régime de dérogations possibles.

157 communes du département se sont précipitées, prétextant parfois la fatigue des enfants ou mettant en avant le coût des activités péri-éducatives, pour revenir dès la rentrée 2017 aux 4 jours de travail sans tenir compte de l'enfant.

D'autres plus nombreuses, ont fait preuve de sagesse et ont décidé de ne rien changer ou de ne pas le faire dans la précipitation, sans réel débat et sans une évaluation de ce qui a été mis en place. Notamment 7 communes de l'agglomération Grenobloise (Grenoble, Saint Martin d'Hères, Echirolles, Fontaine, Eybens, le Pont de Claix, Poisat) rejointes depuis par d'autres, se sont adressées au ministère et sont intervenues au dernier CDEN.

Prenant appui sur les travaux et recherche de scientifiques et de chrono-biologistes qui prévoient des journées d'enseignement plus courtes, les DDEN rappellent leur attachement à la réforme des rythmes scolaires qui vise à alléger les journées scolaires.

De plus nous rappelons que l'école relève de l'Etat qui doit être le garant de l'égalité sur tout le territoire ; le décret de 2017 renforce encore plus la gestion du temps scolaire par les maires. Cela va conduire à de grandes disparités entre les communes et entraîner des inégalités d'un territoire à l'autre. Comme l'écrivait Hubert Montagner ancien directeur de l'INSERM en janvier 2015 dans une lettre à Madame la Ministre, « les victimes sont d'abord les enfants et toujours les enfants, en particulier les plus démunis et vulnérables qui cumulent les souffrances personnelles, familiales, scolaires sociales, culturelles. »

Pour ces raisons les DDEN s'opposent à l'émiettement territorial et à l'individualisation du rapport à l'école qui menacent l'unicité de notre système éducatif.

Afin d'assurer la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants, les DDEN demandent le maintien de la semaine de quatre jours et demi.

Des conseils d'école vont se réunir avant les vacances de février dans les communes où une demande de changement horaire est à l'ordre du jour. Le bureau départemental organisera une réunion ouverte à tous les DDEN sur le thème des rythmes scolaires afin d'apporter à nos collègues une argumentation solide et dans l'intérêt de l'enfant.

Le bureau départemental de l'Isère appelle donc les DDEN à s'opposer lors des votes des conseils d'école à toute proposition visant à revenir à 4 jours et à lire la déclaration ci-dessous.

Grenoble le 28 novembre 2017

### **Déclaration à lire au conseil d'école :**

Aujourd'hui nous sommes appelés à émettre un avis sur la proposition d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours pour la rentrée 2018 alors qu'elle était à 4 jours et demi en 2017. C'est la conséquence du décret Blanquer du 27 juin 2017 permettant de déroger au décret de 2013.

Comme délégué départemental de l'éducation nationale nous nous présentons comme lanceur d'alerte ; seul l'intérêt des enfants guide notre action, comme médiateur, comme défenseur de l'école publique. Une question se pose à nous : quand placera-t-on l'enfant au centre des réflexions sur le mode de fonctionnement de l'école et ce en dehors des préoccupations politiques ou consuméristes ? Nous constatons actuellement que ce sont les intérêts des adultes qui dominent et que les modes de vie économiques sont privilégiés.

On nous demande de passer de la semaine de 4 jours et demi à la semaine de 4 jours et ce en contradiction avec les nombreux rapports de l'Académie de Médecine, du Sénat, des études des chrono biologistes et des psychologues qui estiment tous que 6 heures de cours par jour c'est trop. De plus le constat est fait par le monde de l'éducation que 5 matinées d'activités scolaires sont perçues positives pour l'efficacité dans les apprentissages.

Pour envisager le passage à la semaine de 4 jours, la fatigue des enfants est évoquée et mise sur le compte de la réforme des rythmes scolaires sans que soit analysé et quantifié le rythme de la vie de l'enfant, son sommeil, le temps passé devant les écrans, le planning d'activité des parents dans le contexte familial et sociétal. En Europe, les élèves français sont ceux qui ont le moins de jours de classe : 162 contre 187 jours en moyenne dans les pays de l'OCDE avec 864h de cours contre 800h. Ainsi avec moins de jours de cours l'élève français à les journées les plus chargées.

En conséquence, le DDEN que je suis, votera contre le retour à la semaine de 4 jours.